

Le consortium s'est vivement opposé à la caution d'exécution de 20 millions de dollars qu'exigeait le Conseil des ports nationaux. Le consortium s'est vivement opposé à l'idée de frais de débit. C'était un moyen qu'utilisait le Conseil des ports nationaux pour faire ses frais. Le Conseil des ports nationaux demandait un revenu de placement de 15 à 18 p. 100 de façon à récupérer entièrement ses fonds en 20 ans.

Je voudrais seulement dire, monsieur l'Orateur, qu'il n'y a eu aucun accord. Le seul accord est celui que le député de Vegreville a conclu.

On s'inquiète déjà en Saskatchewan et dans tout l'ouest du Canada de l'avenir de la Commission canadienne du blé. De toutes les personnes parmi lesquelles le gouvernement pouvait choisir pour représenter la population de la Saskatchewan, il a choisi celle qui a le moins de liens avec ma province; le gouvernement a choisi une personne qui n'a aucun lien avec le parti libéral de la Saskatchewan, aucun lien avec le Nouveau parti démocratique de la Saskatchewan et certainement aucun lien avec le parti progressiste conservateur de la Saskatchewan.

Les habitants de la Saskatchewan auraient été bien servis si le gouvernement avait choisi le sénateur de Prince-Albert ou le sénateur de Saskatoon, ou même le député de Saint-Boniface (M. Bockstael) qui, je le sais, aurait bien servi les intérêts de l'ouest du Canada. J'ai eu l'occasion de faire ample connaissance avec le député de Saint-Boniface lors des réunions du comité permanent de l'agriculture. Il se serait fait le grand champion de l'Ouest canadien et c'est peut-être là la raison pour laquelle on ne l'a pas fait entrer dans le cabinet. Le premier ministre se serait peut-être trompé—plutôt non, il s'est trompé—dans son choix d'un député du Manitoba pour représenter l'Ouest.

Mes concitoyens, en Saskatchewan, ont été témoins des hauts et des bas de la confédération pendant 113 années. Le principal sujet de préoccupation pendant ces 113 années a été la question des transports. Comment faire pour transporter notre grain? Comment faire pour transporter notre potasse? Et le pétrole, et le charbon? Or, le transport de ces produits, ou de la majorité d'entre eux, doit se faire par chemin de fer. Le juge Emmett Hall l'a clairement exprimé en ces mots:

Le transport dans l'ouest du Canada est un élément des plus importants de la structure sociale et économique de cette région. Depuis la confédération, il a été un instrument de politique publique et un outil d'expansion.

L'unique engagement pris par le présent gouvernement, dès la campagne électorale, a été celui de doubler les voies ferrées. Je ne puis croire que le député de Cornwall, à l'époque critique des transports, ou le député de Laprairie (M. Deniger), un expert dans ce domaine, inscriraient cette promesse dans un bulletin exposant la politique de leur parti.

**Une voix:** Pourquoi pas? Ils ont bien doublé tout le reste.

**M. McKnight:** Non, ils avancent en arrière! La seule chose qui me semble possible est que cela doit avoir été écrit par ce sénateur en attente de la Saskatchewan, le candidat deux fois défait dans la circonscription d'Assiniboia. Rien ne permet à quiconque de dire que le gouvernement libéral a étudié la question et qu'il en est très bien informé, surtout lorsque des ministres affirment qu'ils peuvent réaliser le projet à peu de frais et très facilement. Ils ont dit qu'ils allaient tout bonne-

ment relier les voies de service desservant les éleveurs à grain. Cela serait possible si ces voies étaient toutes du même côté de la voie principale, mais ce n'est pas le cas. Il y en a de deux côtés, ce qui obligerait les trains à zigzaguer sur les voies et je crois que personne, pas même le ministre des Transports ne peut faire rouler un train de cette manière.

Le doublage des voies n'est pas une blague, sauf de Winnipeg à Vancouver. Ce n'est pas une idée nouvelle. Le CN planifie le doublage de ses voies à l'ouest d'Edmonton depuis le début des années 1970. Le CP poursuit présentement quatre projets de doublage de ses voies; trois d'entre eux sont déjà en chantier et le quatrième, celui du tunnel Beaver, en est encore à l'étape de la planification. Le doublage des voies à l'ouest d'Edmonton et de Calgary est onéreux, mais nécessaire; pourtant, le gouvernement ne s'est nullement engagé dans le discours du trône à financer ces travaux qui reviennent à 2.7 millions de dollars le mille. Le seul commentaire que j'ai entendu à propos de financement émanait du ministre des Transports qui a déclaré que le moyen de souscrire les capitaux nécessaires résidait peut-être dans la suppression du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Cela signifie que les agriculteurs canadiens acquitteraient le tarif kilométrique qui représente 2.7 millions de dollars.

Ce même ministre a d'ailleurs déclaré que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau constituait un obstacle. Il a même dit que si nous ne pouvons pas le modifier maintenant, en période de croissance et de prospérité, nous aurons peut-être manqué l'occasion historique de le faire. Je tiens à dire aux députés d'en face que s'ils modifient maintenant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau ils auront manqué une occasion historique de laisser une marque de leur passage et ils disparaîtront définitivement dans la poubelle de l'histoire de cette partie-là de l'Ouest canadien.

● (1710)

Bien que peu de gens le sachent, la Saskatchewan est une province productrice de pétrole. La plupart des gens s'imaginent que l'Alberta est la seule au Canada. Les autres provinces productrices de pétrole sont la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario, et Terre-Neuve. Je voudrais, cependant, parler de la Saskatchewan et des ressources qui appartiennent à la population de cette province. La Saskatchewan a obtenu le contrôle de ses ressources en 1930 aux termes de la loi sur le transfert des ressources. Il ne nous avait pas été accordé lors de notre entrée dans la confédération mais seulement plus tard en 1930 par un gouvernement conservateur. L'Alberta a d'ailleurs reçu le contrôle des siennes par la même loi.

Dans le discours du trône, ces ressources ne sont pas traitées comme les ressources qu'elles sont en réalité mais comme un bien d'usage public. Ce n'en est pourtant pas un. Ce sont des ressources qui appartiennent à la population de la Saskatchewan. J'aimerais bien entendre d'autres députés représentant la Saskatchewan et qui n'appartiennent pas à mon parti prendre la défense des intérêts des gens de leur province et non pas de ceux de la population de l'Ontario et du Congrès du travail du Canada mais bien plutôt des gens de la Saskatchewan qui les ont élus et qui les rééliront s'ils ne les trahissent pas au profit des gros capitalistes et des gros syndicats.

**Une voix:** C'est votre problème; c'était la politique de votre gouvernement.